

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central,
235.10 pour la Coopérative,
235.34 pour la Société Mutuelle,
147.15 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les
Ennemis des Cultures.



A BEAUPREAU se tiendra, le 9 septembre, un grand rassemblement paysan, au cours duquel plusieurs orateurs se feront entendre, parmi lesquels Henri Dorgeres.

EN ROUSSILLON : La cueillette des raisins a commencé en plaine roussillonnaise. Le rendement semble être grand que l'an dernier, mais la qualité est bonne.

EN MOSELLE, quarante communes s'adonnent aujourd'hui systématiquement à la culture de la fraise et les terrains réservés à cette culture atteignent environ 2.500 hectares. Les fabriques de conserves tennesseuses achètent une grande partie de la production.

DANS LE CHAROLAIS, un conflit vient d'être soulevé entre les boulangers des campagnes et les cultivateurs. Ceux-ci ont décidé d'acheter des fours communs et vont cuire eux-mêmes leur pain.

DANS LE MORBIHAN : Le Préfet du Morbihan a réuni les représentants de la boucherie et de la charcuterie. Une nouvelle baisse des prix de détail a été acceptée, de 5 à 15 % sur la viande de boucherie et de 5 à 20 % sur la viande de porc et la charcuterie.

TRANSPORTS : D'Avignon à Paris, soit 725 kilomètres, un wagon français de cinq tonnes de tomates paie 1.216 francs. Pour la même distance un wagon de tomates italiennes ne paie que 899 fr. 25. Un wagon de tomates françaises paie 2.212 fr. 50, le wagon italien 1.993 fr. 25. On ne s'explique pas de telles différences, qui favorisent le producteur étranger, au détriment du nôtre.

LA VENTE DU TABAC est en diminution sérieuse. La vente journalière, qui atteignait 63.000 kilos en 1931, est tombée à 46.000 kilos en 1934. De ce fait, le nombre des ouvriers des manufactures de l'Etat va être réduit de 1.200.

La Chasse n'ouvrira que le 15 Septembre en Loire-Inférieure

La Préfecture de la Loire-Inférieure fait connaître que la date d'ouverture de la chasse, primitivement fixée au 1^{er} septembre, est reportée au dimanche 15 septembre dans tout le département de la Loire-Inférieure.

Cette décision préfectorale a été prise à la suite de nombreuses plaintes d'agriculteurs (dont celle de notre Président) et de chasseurs, qui jugeaient la date du 1^{er} septembre trop prématurée pour l'ouverture. Les cultivateurs voyaient, avec juste raison, une menace pour leurs vignes et leurs blés noirs, non encore coupés. Quant aux chasseurs, les couvées de perdreaux ayant été tardives cette année, ils redoutaient une hécatombe de jeunes. En reportant la date au 15 septembre, les intérêts des uns et des autres seront ainsi sauvegardés.

La distillation obligatoire d'une partie de la récolte 1935-1936

D'après les prévisions établies, l'importance de la production des vins, tant dans la métropole qu'en Algérie, pendant la campagne 1935-1936, rendra obligatoire la distillation d'une partie de la récolte.

En raison du volume du stock à passer à la chaudière et des difficultés éprouvées par certains viticulteurs pour assurer le logement de leur production, l'Administration des Contributions indirectes autorise, dès maintenant, les viticulteurs dont la production dépasse 300 hectolitres, à

UNE ÉCLAIRCIE

Au cours du concert des lamentations agricoles, trop justifiées hélas, je voudrais faire entendre quelques mots réconfortants.

Nous avons la chance (?) d'avoir une médiocre récolte de céréales. L'effet s'en fait immédiatement sentir. Malgré les stocks 1934, les cours s'améliorent chaque jour. Allons-nous enfin sortir du terrible malaise dans lequel nous avons vécu depuis deux ans ? Affaire de volonté, d'organisation du marché agricole par le législateur, de discipline chez le producteur.

A cause des perfectionnements de la technique, d'autres années de surproduction sont à prévoir. Profitons du répit relatif que nous allons avoir pour obtenir les aménagements définitifs.

Jusqu'ici les Pouvoirs publics ne semblaient pas du tout enclins à s'occuper de nous avec l'intérêt qu'il était convenable d'apporter à notre cause. Ils nous servent de belles paroles, mais derrière la tête il y avait toujours une arrière-pensée.

On a usé le temps, gâché de l'argent. Opérations de désencombrement à pas modiques, prix minima inapplicables, report onéreux, tripotages des gangsters, etc., se sont succédés sans que l'on ait rien fait de décisif. Et nous sommes demeurés dans le gâchis.

Voici que M. Cathala, dans une interview accordée le 25 août à la Presse, que M. Laval le lendemain, viennent d'assurer qu'après tous les décrets-lois financiers et administratifs, qui ne nous regardent pas, ils allaient enfin s'attacher à la cause de la révalorisation des produits de la Terre ! J'espère, pour leur honneur, que ce ne sont pas les violentes menaces dont ils ont entendu monter les échos, qui seules les ont décidés.

Nous n'étions plus habitués à ce ton, surtout depuis l'époque sinistre au cours de laquelle M. Louis-Louis Flandin et C^{ie}, brutalisant grossièrement nos porte-paroles les plus autorisés, ont voulu organiser la baisse des denrées agricoles.

Mettre à l'aise les innombrables parasites du budget, provoquer la diminution du prix de revient (?) de quelques industries, forges et autres, vaguement exportatrices, ceci en sacrifiant la masse paysanne, propriétaires, exploitants, ouvriers agricoles ; tel le but méchant et stupide qu'ils ont, sans l'avouer, désiré.

Pouvait-on bâtir solide et durable sur de tels errements ? La vie au coefficient 5, les produits de la terre au coefficient 2. Quelle immense rigolade ! Comme si ça pouvait tenir. En attendant, ça a trop duré, et Maître Jacques est vidé. En deux ans ses pauvres petites réserves ont été mangées ; « le vieux gagné » est volatilisé, la vieille poule d'Henri IV et de Sully ne chante plus.

Les alcools obtenus ne pourront toutefois être reçus par le Service des Alcools avant la publication du décret réglementaire.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Aussitôt la moitié de la population française n'achète plus rien ; magasins et fournisseurs sont dans la mouise, les impôts restent impayés, le terrien se recroqueville, il ne peut plus payer, tout s'arrête.

C'est une immense pitié en ce moment de lire certains articles de journaux. Oh, n'accusons pas, gardons le sourire, les rédacteurs sont bons enfants, ils constatent les effets immédiats. « Bravo, disent-ils, le pain baisse d'un sou, la viande de 20 % ! » C'est « malheur de nous » qu'il devrait dire, s'ils regardaient plus loin que la ménagère, se rendant au marché son cabas à la main.

Croyez-vous un seul instant que le commerce, criblé de taxes et de patentes, abaissant sous la menace d'un décret-loi ses prix de vente, ne cherchera pas à se rattraper par ailleurs. Il le fera au bas de l'échelle sur le dos du pauvre cultivateur. Ayant tout de même un peu gratté sur sa marge, il en retrouvera la plus grande partie en se rapprovisionnant. Maître Jacques sera encore un coup de plus la victime expiatoire.

C'est ainsi que l'on est arrivé au scandale inouï du blé à 50 fr., du bœuf fin à 2 fr. 40, du lait à 0 fr. 25. Misère, grande misère !

L'effondrement de l'économie rurale, c'est, à mon avis, le plus grave danger qui puisse menacer notre civilisation ébranlée. Par lui arrivera la fin, et quelle fin ! Faillite, ruine, guerre civile ! Mais voici que tout d'un coup la nature reprend ses droits, une récolte de blé s'avère déficitaire, les prix remontent de 25 francs en trois semaines, et l'on verra mieux.

Nous en sommes là. Dans l'ensemble la culture a résisté, malgré sa lamentable posture, elle a peu vendu.

Sous la pression des professionnels, M. Cathala vient de nous faciliter un large plan de financement. Il va permettre de donner des avances à tous pour attendre.

Excellente manière. On a créé pour cela un néologisme barbare, « la déthésaurisation ». J'aimerais mieux un joli mot vieux français, comme il en jaillit si souvent de notre terroir nantais ou vendéen. Acceptons-le quand même, et la chose avec.

Il y a mieux. Au cours de son interview, le Ministre ne parle pas que du blé, il annonce un plan d'organisation générale du marché agricole, et ce plan devra être élaboré sous l'inspiration des techniciens de notre profession. Nous avons réussi, semble-t-il, non sans peine, j'en suis quelque chose, pour la cause du vin ; les mêmes méthodes de travail peuvent amener l'amélioration du reste.

En tous les cas, c'est la première fois depuis M. Tardieu, ministre de l'Agriculture, que nous entendons tel langage. Il nous change de celui de M. Louis-Louis.

Verrons-nous la réalisation de toutes ces bonnes intentions ? L'enfer en est pavé, affirme-t-on, nous fûmes hélas tant de fois déçus.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat des Agriculteurs.

Un Brin de Causette...



Allez un peu partout, questionnez les uns et les autres, lisez les gazettes, et vous verrez que le monde est point contents : Ren ne va pu en tout ; les affaires sont quasiment arrêtées, on ben marchent au ralenti. C'est à qui qui se plaindra le plus, d'abord les ouvriers, les commerçants, les employés, les industriels, jusqu'à les agriculteurs et les pêcheurs, ces « laboureurs de la mer » comme on dit, qui vendent leurs poissons à des prix de misère et qui sont concurrencés par les pêcheries étrangères. Aux uns et aux autres, sa majesté le Fisque leur tombe dessus et leur prélève une jolie part de leur gagné pain.

C'est la enise... Ouais, mais y fallait point oublier que les malheurs du païsan font les malheurs de tout le monde, que l'origine de la crise est là et point ailleurs ! L'Histoire de not' pays l'a montré au cours des siècles. C'te misère des campagnes a t'elle pas été un avant-signe d'avènements importants, carabes de bouleverser une société. Et c'est y point du pareil au même dans les autres pays, ouisque les agriculteurs sont en majorité et qu'on a voulu les considérer comme une quantité négligeable.

Les païsans sont en train de changer de mœurs — mais y changent point leur fusil d'épaule. Y venant de s'engager dans une lutte, qu'a ren de politiquer, pour sauvegarder leur existence, le droit de vivre, eux et leur famille, en travaillant sur leurs terres. Le malheur jusqu'ici, c'est qu'il n'était point assez organisé et uni, comme ceusses des autres professions, alors l'étaient les dindons qu'on menait paître où qu'on voulait. An'hui, y commençant par voir clair, par se sentir les coudes. C'est à eux à se grouper plus fort que jamais dans leurs associations et à soutenir les chefs qui les défendent.

Une chose d'importance qui fallait éviter, pour les uns comme pour les autres, c'est c'te fameuse « dévaluation » qui apporterait à les campagnes aucun soulagement et qui, ben au contraire, augmenterait la misère. Dévaluer le pauvre p'tit franc, ça serait détruire quasiment l'épargne paysanne, qu'est le fondement de tout l'épargne française. Et y fallait se méfier, ouvrir l'œil, rapporter que les partisans de la dévaluation sont des malinges, cachés dans les coulisses, pus nombreux qu'on croye, qui prêchant pour leur Saint — c'tui là de la spéculation et des boursicotages !

Y venant raconter que ce « dégonflage » du p'tit franc causerait une hausse des prix de gros et revaloriserait les produits agricoles. Mais ça c'est des boniments à la peau de toutou. Chez nous, la hausse ou la baisse des prix dépend surtout de l'abondance et de la qualité des récoltes. C'est point la dépréciation du franc qui ferait manger pus de pain et vider les celliers. Et pis, ce qu'est certain, les prix de nos marchandises montent ben moins vite, que les prix industriels. C'est ce qu'est arrivé aux Etats-Unis après la chute du dollar. Même expérience en Belgique, ouisque les agriculteurs, après la dévaluation de leur monnaie, ont été les dindons de la farce.

Allons-nous en faire l'essai chez nous ? Y a déjà une différence abominable entre les prix de nos produits et ceusses des marchandises qu'on achète... La coupe est pleine, elle va déborder. L'est temps de montrer les dents et de crier avec l'ami Dorgeres : Haut les fourches !

maître Jeannot

Un vin qui a de la bouteille

Le vin le plus vieux du monde aurait été retiré, d'après M. Douarache, d'une tombe romaine auprès des sources du Danube ? Etait-ce le breuvage du païsan de la fable ?

De savants chimistes ont pu en déterminer l'âge par une analyse rigoureuse. Ils ont déclaré que ce vin avait 1.800 ans de bouteille.

Un beau Taureau Maine-Anjou



« JANUS », 1^{er} prix et championnat au Concours de Château-Gontier, à notre adhérent M. H. Leroyer, au Fougeray, Cossé-le-Vivien (Mayenne).

Aux Producteurs de Blé

La récolte 1935 est déficitaire. Les lois naturelles jouent en notre faveur : rien ne peut prévaloir contre elles.

Les cours montent. Du scandale du froment à 54 francs, nous sommes arrivés à 72 en trois semaines.

Il nous faut mieux. La culture résiste. A la foire d'Orléans aucune offre de blé, les Beaucerons ont arrêté leurs battages. Une heureuse politique bancaire d'avance sur le blé permet à chacun d'avoir de l'argent courant.

Courage. On les aura !

Blés libres pris en charge

On sait qu'en juillet dernier l'Etat a pris en charge les blés de la récolte 1934 restant dans les greniers des cultivateurs.

Ceux-ci ont indiqué à cette date les coopératives par lesquelles ils désiraient que leur blé soit vendu conformément aux instructions ministérielles.

Afin de soulager la trésorerie paysanne, M. le Ministre désire que des avances soient faites sur ce blé. Nous n'avons pas d'instructions détaillées à cet égard. Près de 300 cultivateurs, renseignements fournis par la Préfecture, nous ont fait l'honneur de nous confier leurs intérêts.

Nous allons étudier rapidement avec le Crédit agricole et la Banque de France les moyens de leur avancer ce qu'il faudra.

A l'Union Nationale des Syndicats Agricoles

L'Union Nationale des Syndicats agricoles s'est réunie le 21 août, sous la présidence de M. Roger Grand, pour examiner la situation de plus en plus critique faite aux cultivateurs par l'effondrement de tous les prix agricoles à la production.

Des dispositions importantes ont été retenues afin de provoquer une politique d'énergie revalorisation des produits du sol.

Prix du Blé - Prix du Pain

En 1928-29, la part du producteur dans le prix de vente d'un kilo de pain représentait 75 % (153 francs le quintal de blé et 203 francs les 100 kilos de pain).

Aujourd'hui la part du producteur représente 40 % (62 francs le quintal de blé en tenant compte de l'incorporation de 25 % de blé de stockage et 155 francs les 100 kilos de pain). Le prix du blé en culture est tombé à 55 francs, la marge de panification est restée à 62 francs.

Cela rapporte plus de faire cuire 100 kilos de farine que de produire 100 kilos de blé.

Comité d'Entente et de Défense paysanne

Un Comité d'entente et de défense vient d'être fondé en Loire-Inférieure. Il a été provisoirement créé par 15 Associations agricoles départementales. C'est dire qu'il comprend tous les principaux groupements de notre département.

Le Syndicat Central et sa Coopérative y ont adhéré.

Il a pour but, étant données la défense et la réorganisation du marché agricole qui s'impose à l'heure actuelle, de faire en ordre et en union de tous, les études et réclamations indispensables à la vie de la terre et à sa prospérité matérielle.

Pétition des grandes Associations Agricoles Nationales

Les Grandes Associations Agricoles Nationales, en accord parfait, viennent de faire naître une pétition qui circule dans toute la France. Elle sera remise aux Pouvoirs publics, afin que ceux-ci comprennent enfin la nécessité d'agir par tous les moyens pour sauver l'Agriculture française.

Nous avons adressé un certain nombre de modèles de cette pétition à tous nos agents et dirigeants de Syndicats locaux, les priant de les faire couvrir de signatures et de nous les renvoyer ensuite.

Si certains de nos adhérents isolés désirent en recevoir, nous en avons encore quelques modèles à leur disposition.

A Rouen, Dimanche dernier, 25.000 Normands ont acclamé les revendications paysannes

Dimanche dernier, les organisations agricoles, qui composent le Front paysan, avaient convoqué, à Rouen, leurs adhérents et tous les agriculteurs normands, pour établir le plan d'action qui permettra de sauver la campagne de la misère. Quand les orateurs montèrent sur la tribune, plus de vingt mille personnes se pressaient dans l'immense salle et plusieurs milliers durent rester au dehors.

Le mur était décoré du drapeau vert du Front paysan et du drapeau tricolore. Au-dessus, on avait disposé une gerbe de blé doré, liée par un ruban aux couleurs nationales, surmontée d'une fourche et d'une faux, symboles de travail des paysans de France. De nombreuses délégations étaient accourues de partout, même d'Alsace et d'Algérie. La réunion était placée sous la présidence des condamnés de l'odieuse verdict du 11 juillet. Tour à tour, MM. Supplie, Legouez, Le Roy-Ladurie, Mathé et Dorgeres prirent la parole et furent vigoureusement applaudis.

Un important ordre du jour fut acclamé, à bras levés, par les vingt-cinq mille hommes présents, qui firent le serment solennel d'observer ces mots d'ordre, pour la sauvegarde de notre Agriculture.

La sortie s'effectua lentement sans incident.

Stockage et financement de la Récolte de Blé 1935

La Direction des Services Agricoles communique :

Les battages ne sont pas suffisamment avancés pour qu'il soit possible d'évaluer avec précision la nouvelle récolte. Toutefois les résultats obtenus jusqu'à présent ne font que confirmer les prévisions de ces derniers mois, la récolte de blé en France sera notablement inférieure à celle de l'an passé.

Dans l'ensemble de notre département, les chiffres recueillis auprès de nombreux producteurs font ressortir une diminution de rendement voisine de 30 %. Même en tenant compte de la production nord-africaine et de l'excédent de 1934, évalué à 11 millions de quintaux au 1^{er} août, on peut prévoir que les disponibilités en blé pour la prochaine campagne ne seront pas supérieures aux besoins du pays.

La situation technique du marché du blé est donc bien meilleure qu'en 1934. Mais pour que l'allégement du marché ait un retentissement normal sur les cours, il est indispensable d'éviter l'afflux des offres. Les cultivateurs n'ont pas été sans comprendre le danger qu'il y avait pour eux à présenter à la vente des masses de blé trop importantes. Depuis plusieurs semaines, en effet, leurs offres très réservées ont entraîné une hausse continue du prix des blés.

Afin d'aider les producteurs à la révalorisation indispensable du blé, les Pouvoirs publics ont pris des mesures ayant trait, les uns au stockage de la récolte 1935, les autres au financement de cette récolte.

LES OPERATIONS DU STOCKAGE

Le cahier des charges publié au J. O. du 4 août, a défini les conditions dans lesquelles sera réalisé le stockage en 1935. Seules, les Sociétés coopératives sont autorisées à passer avec l'Etat des contrats de stockage, soit avec logement total, soit avec logement partiel. Les blés reçus par les propriétaires en exécution des baux de fermage et de métayage, peuvent être stockés. Les contrats prennent effet du 1^{er} octobre, du 1^{er} novembre ou du 1^{er} décembre, et se terminent au 30 juin 1936, avec faculté de prolongation d'un trimestre. La vente des blés ne pourra commencer qu'au 15 janvier 1936 et se poursuivra progressivement dans une proportion qui sera fixée plus tard par arrêté.

On ne peut s'engager vivement les agriculteurs à participer à cette opération du stockage, étant données les avantages qu'elle présente. Sur un marché assaini, la vente échelonnée des blés aura pour effet d'enrayer une hausse progressive des cours. L'agriculteur bénéficiera de cette hausse et se trouvera libéré de tout souci quant à l'entretien et la conservation du blé logé par les Coopératives.

LE FINANCEMENT DE LA RECOLTE

Mais, pour que le producteur puisse reporter à plus tard la vente de son blé soit en stockage, soit en conservant du blé libre dans son grenier, il doit néanmoins pouvoir se procurer les fonds dont il a, le plus souvent, un urgent besoin. C'est pourquoi le Gouvernement a pris des mesures pour assurer d'une façon efficace le financement de la récolte. A sa demande, la Banque de France a accepté de prêter son entier concours aux Caisses de Crédit agricole. Celles-ci consentiront aux cultivateurs adhérents aux Coopératives et aux cultivateurs isolés, des avances pouvant atteindre :

40 et 50 francs pour le blé pris en charge.
35 et 45 francs pour le blé stocké.
35 francs pour le blé libre.

Les avances les plus élevées correspondent aux blés logés dans les locaux des Coopératives. Enfin les récoltants seront encore à même de garantir une partie de leur récolte.

Un tel ensemble de mesures ne peut manquer d'aboutir au relèvement des cours ; toutefois, pour que ce résultat puisse être atteint, il est nécessaire que les agriculteurs et leurs groupements apportent à la défense du marché du blé leur concours le plus actif et le plus résolu.

Engrais complets O. N. I. A.

Nous pouvons fournir à nos adhérents des engrais composés O. N. I. A. Ces engrais, qui sont fabriqués par l'Office National Industriel de l'Azote de Toulouse, sont parfaitement équilibrés et nous les recommandons vivement.

Ils réunissent dans un même engrais, sous une forme assimilable et dans une proportion soigneusement étudiée, les trois éléments indispensables à toute végétation (Azote, Acide phosphorique, Potasse), dont l'action simultanée assure la plus haute production. Ils agissent par temps sec comme par temps humide, de façon rapide et durable, grâce à la formule ammoniacale (moitié azote ammoniacal et moitié azote nitrique).

Ils économisent le temps et l'argent : un seul transport, une seule manutention, un seul épandage, et suppression des mélanges, toujours imparfaits.

N°	Azote	Acide phosph.	Potasse	Prix
I	5	5	10	64 »
II	6	9	9	75 50
III	7	7	7	74 50
IV	8	9	16	99 »
V	10	15	15	115 »

Ces prix s'entendent franco gare grands réseaux par wagon de 10 tonnes. Par wagon de 5 tonnes, majoration de 1 franc par 100 kilos.

Les engrais complets O. N. I. A. peuvent être expédiés en groupage avec les autres engrais azotés livrés par l'O. N. I. A. (Sulfate d'ammoniac, Ammonite granulée, Nitropotasse, Nitrates de soude). Les prix indiqués sont applicables à toutes commandes de wagon complet, même composé d'engrais différents, en provenance de nos usines.

Remarque importante. — Les trois premières formules, moins riches en éléments fertilisants, ont l'avantage de contenir de la magnésie (2 pour cent environ) et du sulfate de chaux (40 à 50 pour cent, s'ajoutant à la chaux du phosphate bicalcique, et à 9 pour cent environ de soufre).

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Engrais phosphatés

Superphosphate
(Acide phosphorique soluble eau)
et citrate d'ammoniac

14 %	16 %	18 %
22 55	24 90	27 25

Phosphates naturels
(Acide phosphorique insoluble)

26 %	29,5 %	33 %
17 50	21 »	25 75

Scories Thomas
(Acide phosphorique insoluble)

14 %	16 %	18 %
23 10	25 40	27 70

Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Engrais potassiques

Sylvinites riches..... 28 »
Chlorure de potassium..... 76 »
Sulfate de potasse..... 107 »
(les 100 kilos départ Nantes).

L'Intensator

Engrais spécial
2 % azote organique du cuir
dissous, 10 % acide phosph. 40 »

2 % azote organique du cuir
dissous, 10 % acide phosph. 46 »
3 % potasse chl..... 46 »
Ces prix s'entendent marchandise prise à Nantes.

Nitropotasse

Dosant 16,50 % d'azote du nitrate d'ammoniac (moitié azote ammoniacal, moitié nitrique et 25 % de potasse du chlorure de potassium. Prix, 115 francs par 10 tonnes, franco.

Sel dénaturé pour les foins
Les 100 kilos, logés en sacs neufs de 50 kilos, départ Batz..... 25 »
Pour quantité supérieure à 1.000 kilos, nous consulter.

Savons

Croix d'Or..... 220 »
G. H. B..... 205 »

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie.
Double couture, coins renforcés, ceintures cuivre tous les mètres, 1^{re} de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES de Loire-Inférieure.

Pour le mètre carré confectionné :
Jute : vert gras..... 11 20
Lin et Jute : vert gras..... 12 25
Lin : vert gras..... 13 60
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit..... 14 65

N° 2 vert gras ou cachou enduit..... 15 70
N° 3 vert gras..... 15 85
Coton : A vert gras..... 13 60
B vert gras..... 15 50
C vert gras..... 16 50
D vert gras..... 18 30

Passer les commandes au Syndicat.
Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

Remarque importante. — Les trois premières formules, moins riches en éléments fertilisants, ont l'avantage de contenir de la magnésie (2 pour cent environ) et du sulfate de chaux (40 à 50 pour cent, s'ajoutant à la chaux du phosphate bicalcique, et à 9 pour cent environ de soufre).

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Sur la vigne, en particulier, les heureux effets du sulfate de chaux sont bien connus. Quant au soufre et à la magnésie, ils représentent deux éléments indispensables à la végétation et qui font défaut à certains sols.

Derrière : 1^{re} qualité, 3,25 à 4,25 ; 2^e qual., 2,50 à 3,25 ; 3^e qual., 1,50 à 2 fr.
MOUTONS : 209. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 6 à 7 fr. ; 2^e qual., 4 à 5 fr.
AGNEAUX. — Sans tarif.

Légumes et Primeurs
MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 28 août.

Aubergines, les douz., 3 fr. — Aïchauts, les douz., 10 fr. — Betteraves, les douz., 3 fr. — Carottes, le paquet, 0 fr. 75. — Céleri rave, les six, 3 fr. — Céleri blanc, les six, 1 fr. — Choux potim., les six, 5 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 0 fr. 75. — Choux Bruxelles, le kilo, 5 fr. — Concombres, la pièce, 1 fr. 50. — Cresson, les douz., 6 fr. — Chicorées, les douz., 3 fr. 50. — Escaroles, les douz., 2 fr. 50. — Epinards, le kilo, 1 fr. 25. — Haricots verts, le kilo, 1 fr. 75. — Laitues, les vingt, 4 fr. — Melons, la pièce, 1 fr. 75. — Navets, la douz., 0 fr. 80. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, le kilo, 0 fr. 50. — Poireaux, la botte, 2 fr. 50. — Prunes, le kilo, 4 fr. 50. — Poires, le kilo, 2 fr. — Romaines, les douz., 4 fr. — Radis, les douz., 3 fr. 50. — Raisin, le kilo, 5 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. 25. — Scorsonères, le paquet, 2 fr. — Tomates, le kilo, 0 fr. 40. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 40.

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé récolte 1934 :
présente..... 190
bottes..... 200
Foin nouveau, les 500 kilos, 40 à 50

MARCHÉ DES INNOCENTS
Paris, le 28 août.

POMMES DE TERRE
On cote aux 100 kilos, marchandise en vrac, gare départ : Parisienne du Loiret, 38 ; Hénaut du Loiret, 55 ; Hollande de Bretagne, 30 ; Juli de Bretagne, 45 ; Mayette de Bretagne, 45 ; Saucisse rouge de Bretagne, toute venant, 30 ; grosse trice 34 à 35 ; Vendée, 45 ; Etoile du Nord du Loiret, 35 ; Early de la Sarthe, 25 ; de Touraine, 32 ; Eersterlingen du Nord, 27 ; de l'Oise, 30 ; du Loiret, 30 ; de la Sarthe, 27 ; de l'Anjou, 30 ; Fin de Siècle de Bretagne, 20 ; Beaurivier de la Sarthe et de la Mayenne, 19 ; Rode Jaune de Bretagne, 20 ; de la Sarthe et la Mayenne, 21 ; Rosa de la Mayenne, 40 ; de la Sarthe et de la Mayenne, 38 ; des Côtes-du-Nord, 40.

CAROTTES. — Marché calme. On cote aux 100 kilos, logés départ : Auxonne, 70 à 72 ; Yonne, 70.

NAVETS. — Marché nul.

OIGNONS. — Aux 100 kilos, logés départ : Poitou, 38 à 40 ; Auxonne, 35 ; Roscoff, 28 ; Saint-Brieuc, 29 à 31 ; Caillaud, 12 ; Aubagne, 20 ; La Tranche, 25 fr.

PAILLES ET FOURRAGES
Paris. — Marché libre.
Les pailles pressées et les fourrages sont toujours bien soutenus. On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ Centre, Ouest, Nord : Paille de blé, 9 à 10 fr. ; d'avoine, 8,50 à 9,50 ; orge ou escourgeon, 8 à 9 fr. Foin Midi, 23 à 27 ; Luzerne première coupe, 25 à 27 ; Trèfle nouveau, en bottes, 17 à 18 fr.

LÉGUMES SECS
Paris, le 28 août.

On traite aujourd'hui : fagociets blancs du Nord, 230 ; Lingots, le Nord, 270 fr. ; Vendée, 270 fr. ; Landes, 250 fr. ; Chevières extra, 400 fr. ; première qualité, 375 fr. ; Cocos : Landes, 220 fr. ; Plants : Midi, nature, 210 fr. ; gros, 220-225 fr. ; extra, 240-250 fr.

EAUX-DE-VIE — POMMES
Paris, 28 août.

EAUX-DE-VIE de cidre vers 525 en disponible. On ne traite rien en livrable. Le cidre est coté de 5 à 5,50. Les pommes à livrer au 15 septembre sont tenues à 130 francs départ pays d'Auge et Ton coté 170-175 au 15 octobre.

Cours des Vins
Muscadet 1934..... 275 à 325
Gros-Plant 1934..... 120 à 170
Seibels 1934..... 110 à 150
Noah 1934..... 90 à 110

MARCHÉS RÉGIONAUX
NANTES (Talensac).
Le demi-kilo :
1^{re} catégorie, 6 à 11 fr. ;
2^e catégorie, 1 à 4 fr. 50 ; 3^e catégorie, 0 fr. 50.
Veu. — 1^{re} catégorie, 4 à 8 fr. ;
2^e cat., 4 fr. ; 3^e cat., 2 à 2 fr. 50.
Mouton. — 1^{re} catégorie, 9 fr. ;
2^e cat., 7 à 8 fr. ; 3^e cat., 3 fr. ;
Porc. — 4 fr. à 6 fr. 75.
Beurre. — 4 fr. à 6 fr. 50.
Œufs. — La douzaine, 3,50 à 4,50.
Lapins, 4 à 5 fr.
Poulets, — 5 fr. 25 à 6 fr. 50.

POULETS, LA LIVRE, 3-3,50 ; canards, la pièce, 2,50-3 fr. ; pigeons, la couple, 8-10 fr. ; lapins, la livre, 4-5 fr. ; canards, la douzaine, 3-3,50 ; beurre, la livre, 4-5 fr. ; veaux, 3,50-4 fr. le kilo ; porcs, 4-4,10 ; porcs de lait, 90-115 fr.

CANDÉ, 26 août.
Blé, les 100 kilos, 58-60 fr. ; orge, 40-43 fr. ; avoine, 40 à 45 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 218 à 230 fr. ; foin, 200-240 fr. ; poules, la couple, 20-24 fr. ; poulets, la couple, 18-22 fr. ; canards, la couple, 18-24 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 8 à 12 fr. ; oies, courantes, la couple, 20-26 fr. ; œufs, la douzaine, 3 à 3,25 ; beurre, la livre, 4,25 à 4,50.
Porcs gras, 4 à 4,50 le kilo ; porcs maigres, 4 à 4,50 ; porcelets, la pièce, 80 à 115 fr.

CHATEAUBRIANT, 28 août.
Blé, 58 à 62 fr. ; avoine, 40 à 45 fr. ; seigle, 50 à 55 fr. ; orge, 50 à 55 fr. ; sarrasin, 40 à 45 fr. ; farine, 128 à 130 fr. ; son, 41 à 45 fr.
Les 500 kilos : paille de blé, 100 à 110 fr. ; foin, 80 à 90 fr.
Cidre ordinaire, la barrique, 90 à 100 fr. ; première qualité, 110 à 120 fr. (droits en sus).
Beurre ordinaire, le kilo, 3 à 3,50 ; beurre fin, 3,50 à 4 fr. ; œufs, la douz., 3 à 3,50.
Poulets, la couple, 15 à 20 fr. ; canards, la couple, 20 à 28 fr. ; lapins, la pièce, 8 à 12 fr. Vente active.
Beufs gras, 2 à 2,50 le kilo ; vaches

Voulez-vous une Situation agréable et lucrative ?
APPRENEZ EN PEU DE TEMPS ET A PEU DE FRAIS
la Coiffure Homme et Dame
Mise en plis, Indéfrisable, Massage facial, Manucure, Pédicure, à
l'Ecole de Coiffure de Paris
1 bis, r. Kervégan, Nantes (46.128.47)
Les Coiffeurs sont donnés par Professeur diplômé et médaillé à Paris huit années d'existence à Nantes. Nombreuses Références.

La Meilleure des Courroies
GOODRICH-SOUPLEFLEX
UNE COURROIE DE QUALITÉ A UN PRIX BON MARCHÉ
Demandez-les à votre mécanicien, il se fera un plaisir de vous les procurer
ENTREPRENEURS DE BATTAGES
En pleine saison, souvenez-vous que toutes vos commandes partiront au plus tard 30 minutes après leur réception.

GIRARD-AUBERT
AGENT EXCLUSIF 7, Basse-Rue de la Casserie NANTES
(SUR LE QUAI D'ORLEANS) Tél. 155.73
TUYAUX POUR ARROSAGE, VIN, SOUTIRAGE, ACIDE, AIR COMPRIMÉ, etc.

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

A LA BELLE FERMIÈRE
12, Rue J.J. Rousseau - NANTES

UN BON VÊTEMENT
Eh oui ! un bon vêtement de chasse est le complément indispensable de l'équipement du bon chasseur. Vous l'exigerez résistant, imperméable, piqué aux alentours, res, tout qu'il est traité par les spécialistes.

EAUX-DE-VIE — POMMES
Paris, 28 août.

EAUX-DE-VIE de cidre vers 525 en disponible. On ne traite rien en livrable. Le cidre est coté de 5 à 5,50. Les pommes à livrer au 15 septembre sont tenues à 130 francs départ pays d'Auge et Ton coté 170-175 au 15 octobre.

Cours des Vins
Muscadet 1934..... 275 à 325
Gros-Plant 1934..... 120 à 170
Seibels 1934..... 110 à 150
Noah 1934..... 90 à 110

MARCHÉS RÉGIONAUX
NANTES (Talensac).
Le demi-kilo :
1^{re} catégorie, 6 à 11 fr. ;
2^e catégorie, 1 à 4 fr. 50 ; 3^e catégorie, 0 fr. 50.
Veu. — 1^{re} catégorie, 4 à 8 fr. ;
2^e cat., 4 fr. ; 3^e cat., 2 à 2 fr. 50.
Mouton. — 1^{re} catégorie, 9 fr. ;
2^e cat., 7 à 8 fr. ; 3^e cat., 3 fr. ;
Porc. — 4 fr. à 6 fr. 75.
Beurre. — 4 fr. à 6 fr. 50.
Œufs. — La douzaine, 3,50 à 4,50.
Lapins, 4 à 5 fr.
Poulets, — 5 fr. 25 à 6 fr. 50.

POULETS, LA LIVRE, 3-3,50 ; canards, la pièce, 2,50-3 fr. ; pigeons, la couple, 8-10 fr. ; lapins, la livre, 4-5 fr. ; canards, la douzaine, 3-3,50 ; beurre, la livre, 4-5 fr. ; veaux, 3,50-4 fr. le kilo ; porcs, 4-4,10 ; porcs de lait, 90-115 fr.

CANDÉ, 26 août.
Blé, les 100 kilos, 58-60 fr. ; orge, 40-43 fr. ; avoine, 40 à 45 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 218 à 230 fr. ; foin, 200-240 fr. ; poules, la couple, 20-24 fr. ; poulets, la couple, 18-22 fr. ; canards, la couple, 18-24 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 8 à 12 fr. ; oies, courantes, la couple, 20-26 fr. ; œufs, la douzaine, 3 à 3,25 ; beurre, la livre, 4,25 à 4,50.
Porcs gras, 4 à 4,50 le kilo ; porcs maigres, 4 à 4,50 ; porcelets, la pièce, 80 à 115 fr.

CHATEAUBRIANT, 28 août.
Blé, 58 à 62 fr. ; avoine, 40 à 45 fr. ; seigle, 50 à 55 fr. ; orge, 50 à 55 fr. ; sarrasin, 40 à 45 fr. ; farine, 128 à 130 fr. ; son, 41 à 45 fr.
Les 500 kilos : paille de blé, 100 à 110 fr. ; foin, 80 à 90 fr.
Cidre ordinaire, la barrique, 90 à 100 fr. ; première qualité, 110 à 120 fr. (droits en sus).
Beurre ordinaire, le kilo, 3 à 3,50 ; beurre fin, 3,50 à 4 fr. ; œufs, la douz., 3 à 3,50.
Poulets, la couple, 15 à 20 fr. ; canards, la couple, 20 à 28 fr. ; lapins, la pièce, 8 à 12 fr. Vente active.
Beufs gras, 2 à 2,50 le kilo ; vaches

Voulez-vous une Situation agréable et lucrative ?
APPRENEZ EN PEU DE TEMPS ET A PEU DE FRAIS
la Coiffure Homme et Dame
Mise en plis, Indéfrisable, Massage facial, Manucure, Pédicure, à
l'Ecole de Coiffure de Paris
1 bis, r. Kervégan, Nantes (46.128.47)
Les Coiffeurs sont donnés par Professeur diplômé et médaillé à Paris huit années d'existence à Nantes. Nombreuses Références.

La Meilleure des Courroies